

# Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 11 Avril 2017

**Présents :** Christian GIROD, Hubert BACOT, Christine MAUFFREY, Sébastien HENGY, Laurent ROUILLER, Jacques EME, Brigitte LAMBERT, Dominique JOLY, Christian DEMESMAY, Fabienne BAUDRAS, Sylvette PAULIN, Marie-Anne LONGY, Cédric BURBAN, Martine VERMOT-DESROCHES

**Excusée :** Danielle FARCY qui donne procuration à Brigitte LAMBERT

Le dernier compte rendu est approuvé.

Le conseil a choisi pour secrétaire Christine MAUFFREY

## 1/ Approbation des comptes administratifs 2016

Le compte administratif de l'eau & de l'assainissement qui se présente de la façon suivante est approuvé à l'unanimité :

Libellé	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		92 640.67	15 486.58		15 486.58	92 640.67
Opérations de l'exercice	176 527.49	214 971.44	73 248.38	101 430.77	249 775.87	316 402.21
Totaux	176 527.49	307 612.11	88 734.96	101 430.77	265 262.45	409 042.88
Résultats de clôture		<b>131 084.62</b>		<b>12 695.81</b>		<b>143 780.73</b>

tout comme le compte administratif du budget principal suivant :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		241 371.95	83 963.16		83 963.16	241 371.95
Opérations de l'exercice	930 368.10	932 664.60	284 987.62	223 712.41	1 215 355.72	1 156 377.01
Totaux	930 368.10	1 174 036.55	368 950.78	223 712.41	1 299 318.88	1 397 748.96
Résultats de clôture		<b>243 668.45</b>	<b>145 238.37</b>			<b>98 430.08</b>

## **2/ Affectation des résultats :**

a) Budget eau & assainissement : à l'unanimité, le résultat est affecté de la façon suivante :

- \* excédent d'investissement reporté : 12 695.81 €
- \* affectation à l'excédent reporté : 99 084.62 €
- \* affectation complémentaire en réserve : 32 000.00 €

b) Budget principal : à l'unanimité, le résultat est affecté ainsi :

- \* déficit d'investissement reporté : 145 238.37 €
- \* affectation à l'excédent reporté : 73 668.45 €
- \* affectation complémentaire en réserve : 170 000.00 €

**3/ Approbation des comptes de gestion 2016 :** reflets des comptes administratifs, et dressés par le comptable, ils sont adoptés à l'unanimité.

**4/ Vote des taxes directes locales :** après divers échanges, le conseil municipal vote à la majorité absolue (2 contre, 1 abstention) une augmentation de 2 % pour 2017, ce qui donne les taux suivants :

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Taxe d'habitation	14.45	14.74
Taxe foncière (bâti)	12.33	12.58
Taxe foncière (non bâti)	22.98	23.44

**5/ Vote des budgets 2017 :**

- a) **Budget principal 2017**: les taxes étant votées et les investissements arrêtés, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget ci-après :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Dépenses	944 171.37	435 959.37
Recettes	980 355.45	435 959.37
Solde	36 184.08	0

- b) **Budget eau et assainissement 2017** : après avoir arrêté les investissements, le budget ci-dessous est adopté à l'unanimité :

	<i>Exploitation</i>	<i>Investissement</i>
Dépenses	269 906.73	157 402.54
Recettes	311 887.16	157 402.54
Solde	41 980.43	

6/ **Elections présidentielles - tenue du bureau** : le planning est établi pour les 2 tours, ainsi que pour les élections législatives.

7/ **Convention de mise à disposition de l'assistance technique départementale (anciennement ATESAT)** : le maire rappelle que le Département met à disposition une assistance technique dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau potable et de l'entretien des milieux aquatiques. Il ajoute que cette mission ne supplée pas le travail de gestion et d'exploitation, compétence qui reste sous l'entière responsabilité de la commune. En ce qui nous concerne, cette convention est relative à notre station d'épuration. Le conseil municipal

donne son accord pour renouveler cette convention d'une durée de 5 ans.

**8/ Convention avec le SIAR :** le maire informe qu'il conviendra de signer une convention avec le SIAR pour le raccordement de la commune de Salans. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Il conviendra également de refacturer les heures passées par les employés communaux, que ce soit pour l'eau ou l'assainissement. Le conseil donne son accord également.

**9/ Procédure de rétablissement personnel :** le maire explique aux membres du conseil municipal qu'une procédure de rétablissement personnel déposée par une administrée dans le cadre de son dossier de surendettement, a abouti à un jugement de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire. Ajoute qu'il convient d'exécuter la décision de jugement, en annulant les dettes restant dues. Le conseil accepte la non-valeur pour un montant de 78.80 €.

**10/ Château Brunet :** les choses avancent. Une réunion est prévue le 19 avril prochain. Il faut trouver un gestionnaire qui dépende d'un groupe et des investisseurs. Le maire ajoute qu'il ne faut pas que la commune reste propriétaire et qu'il faudra créer, le moment venu, une société.

Suite aux récentes intrusions dans le bâtiment, une alarme a été installée jeudi.

**11/ Traversée devant l'école :** suite à des problèmes de santé, monsieur Demontrond a décidé d'arrêter de faire traverser les enfants devant l'école.

Une zone 30 ayant été créée, un ralentisseur posé et des barrières de sécurité installées, le conseil municipal

considère que le maximum a été fait pour sécuriser cet endroit et n'est tenu en aucune façon à assurer la traversée de la chaussée.

**12/ Convention de mise à disposition de services entre Jura Nord et la commune :** le maire rappelle l'utilité de cette convention car Jura Nord possède du matériel que la commune n'a pas. Le conseil, à l'unanimité, renouvelle la convention signée en 2016.

**13/ Cérémonies officielles 2017 :** le calendrier a été précédemment envoyé par mail mais 2 corrections sont à apporter : lundi 8 mai à 10 h 30 et non 11 h 15, et le 8 juin à Orchamps et non à Dampierre.

**14/ Antennes château d'eau :** les élus demandent que la décision soit à nouveau reportée.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- le maire demande à la commission cimetière de se réunir pour revoir certains points du règlement.
- Rue des Cités des Forges : il conviendrait de commander un panneau supplémentaire afin qu'elle soit mieux indiquée.
- Sylvette Paulin informe que les plantations auront lieu le jeudi 18 mai et donne rendez-vous à ceux qui souhaitent y participer à 9 h 00 devant la mairie.
- Route du lavoir : elle sera goudronnée en mai.
- Christian Demesmay demande où en est le changement des bacs à verre devant l'école. Effectivement, il avait été demandé au SICTOM de remplacer le gros conteneur à verre par 3 petits. Les choses n'étant

toujours pas effectives, il convient de faire un rappel à l'ordre au SICTOM.

- Le maire informe que Madame Patenat a sollicité la commune pour obtenir une subvention pour sa façade, refaite entièrement. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à cette dernière, l'opération façade étant terminée depuis un certain temps. Le conseil municipal souhaiterait renouveler cette opération qui avait connu un franc succès. Des renseignements seront pris.

Vu par Nous, Christian GIROD, Maire de la Commune de Fraisans, pour être affiché le 18 avril 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

La Secrétaire,



Christine MAUFFREY

Le Maire,



C. GIROD